Mecs LOU CANTOU

ARS

Association pour la Réadaptation Sociale

Rapport d'activité 2018

SOMMAIRE

2018, les années passent et ne se ressemblent pas 3

Présentation de l'Ars 4

L'Ars, une association engagée 4

Nombre de personnes accueillies et accompagnées 5

Plan des services et établissements de l'Ars 6

Présentation de la Mecs Lou Cantou 7

- Une partie des lois qui régissent notre établissement 7
- Nos missions 8
- Nos axes de travail 8
- Le Fonctionnement 9
- Constitution de l'équipe pluridisciplinaire et fonctionnement 10
- Les spécificités des professionnels 11

L'activité de la Mecs Lou Cantou 16

- Nombre de personnes accueillies 16
- Une activité stable et importante 17
- Analyse générale de l'activité 18
- Origine des demandes 19
- Les sorties du dispositif 20
- La santé 21
- Actions spécifiques auprès des enfants 21
- Les modes de garde 22
- L'insertion professionnelle 23
- L'accès aux droits communs 24
- Les activités socioculturelles 25

Faits marquants 2018 et objectifs 2019 27

2018, les années passent et ne se ressemblent pas !

Le nombre de MNA est de plus en plus important sur notre département. Dans ce contexte, l'Ars qui a toujours été engagée dans l'accueil des jeunes les plus en difficulté répond aux besoins de ces mineurs seuls, sans famille ni ressources ni repères. La Mecs Lou Cantou, qui accueille uniquement des jeunes femmes avec enfants, était par le passé sollicitée de manière exceptionnelle. Ainsi, alors qu'en 2017 nous n'avons accueilli qu'une seule jeune femme MNA et son enfant, elles étaient au nombre de 5 à intégrer notre structure en 2018. L'une d'entre elles a dû traverser le dessert libyen et la mer méditerranée avec son enfant. Toutes les jeunes femmes MNA que nous accueillons viennent d'Afrique subsaharienne.

L'équipe pluridisciplinaire de la Mecs Lou Cantou est confrontée au traumatisme d'un exil d'une violence inouïe. Ces jeunes femmes qui ont été victimes de la traite humaine comme esclaves sexuelles, tentent de se reconstruire avec le soutien et l'accompagnement d'une équipe engagée auprès d'elles et de leurs enfants.

Un accompagnement éducatif personnalisé et individualisé est proposé à chacune des jeunes mères accueillies à Lou Cantou. La prise en charge d'une jeune femme MNA, quant à elle, requiert un accompagnement spécifique. Depuis 2017, l'Ars a mis en place une formation afin de répondre à cette spécificité.

Dans les premiers temps de la prise en charge, c'est leur situation administrative qui prédomine et nécessite d'y consacrer beaucoup de temps. Nous sommes confrontés à un système lent, complexe, compliqué à maitriser et qui rappelle trop souvent la lutte du pot de terre contre le pot de fer. Ainsi afin d'être guidés, il s'est avéré essentiel de mettre en place un travail de collaboration avec des partenaires (juristes, avocats) ainsi que des formations spécifiques à l'accompagnement des personnes étrangères.
Le suivi social et éducatif s'accompagne alors d'un soutien lié aux angoisses générées par leur situation administrative ; l'inquiétude et l'incertitude de ne pas être régularisée et régularisable. Parallèlement, la temporalité administrative crée une pression supplémentaire tant chez la jeune femme que chez ses éducateurs.

Certaines jeunes femmes MNA étant non francophones, la barrière de la langue représente un réel frein à l'accompagnement éducatif et la relation prend davantage de temps à s'instaurer. Mais au-delà de cette relation éducative, c'est l'ensemble du processus de socialisation et donc d'autonomisation qui est ralenti. De plus, faute de bénéficier d'une place en crèche pour leurs enfants, l'orientation de ces jeunes mères vers un dispositif d'alphabétisation ou vers une scolarisation est retardée.

Par ailleurs, l'accompagnement d'une jeune femme MNA suppose une prise en charge financière plus importante du fait de l'absence totale de ressources ; les jeunes femmes sont entièrement à la charge de l'association. Cette situation est vécue par les jeunes femmes comme une dépendance matérielle vis-à-vis de l'institution voire parfois de l'éducateur référent.

Enfin, il nous faut prendre en compte le trauma lié à leur parcours d'exil et c'est pourquoi nous proposons des orientations vers des prises en charge psychologiques et/ou thérapeutiques. Mais force est de constater que les jeunes femmes refusent catégoriquement d'en bénéficier.

La reconstruction est lente et difficile. Pour autant, leur enfant est leur préoccupation première et leur permet de s'ouvrir au monde.

L'ARS, une association engagée

« Les valeurs qui sous-tendent l'action de l'ARS sont ancrées dans l'association depuis l'origine (création en 1963) : Humanisme, adhésion à une Éthique vigilante quant à la discrimination et l'exclusion, croyance en la Capacité de chaque individu à être un acteur de son destin, Volonté de permettre aux jeunes en difficulté de recouvrer Identité, Droits et Citoyenneté, dans un cadre s'adaptant aux évolutions de la société. »

« Accueillir sans exclusion- Préserver la confidentialité- Être réactif- Maîtriser ».

« L'association vient en aide aux jeunes et aux familles avec enfants en grande difficulté, sans critère de sélection, ni de préalable discriminatoire »

À travers ses 6 établissements et 2 services, l'ARS demeure à la disposition des jeunes et des familles, avec un souci de proximité et de réactivité, en étant un partenaire reconnu dans la mise en œuvre des politiques publiques.

HÉBERGEMENTS

1) MECS PEPS comprend 3 pôles distincts :

Pôle Eva (accueil mixte) est un espace d'évaluation (3 mois) psycho-social intensive et d'hébergement.

Pôle Internat (accueil exclusivement des adolescentes) et un **Accueil de jour de remobilisation (atelier cuisine) « Zeste »**

Pôle d'Hébergement Individualisé (mixte)

2) Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (jeunes adultes : mixte)

3) Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale : Dispositif d'Accueil d'Urgence de Femmes avec enfants

4) Accueil Blancarde (centre d'hébergement d'urgence et de stabilisation)

5) La Sousto- Appartements de Coordination Thérapeutique

6) MECS Lou Cantou- Accueil de mineures avec leur enfant

SERVICES

1) Service Éducatif en Milieu Ouvert – Mesures d'AEMO renforcé et AEA

2) Service de Réparation Pénale- Mesures de réparation pénale

NOMBRE DE BENEFICIAIRES

En 2018 L'ARS a
Accompagné et Accueilli 880 Personnes

PEPS : 113
Jeunes adolescents(es)
et jeunes majeurs(es).

LOU CANTOU : 58
Enfants et leurs jeunes mères

Accueil Blancarde 75
Jeunes femmes et
Jeunes hommes.

La SOUSTO : 15
Jeunes adultes

CHRS : 48 en hébergement
et 86 en milieu ouvert
Jeunes femmes et
Jeunes hommes

DAUF : 234
Femmes avec Enfants

SEMO : 76
Adolescents(es) et
leur famille

SRP : 236 Mesures
Jeunes adolescents

L'ARS : SES SERVICES ET SES ÉTABLISSEMENTS

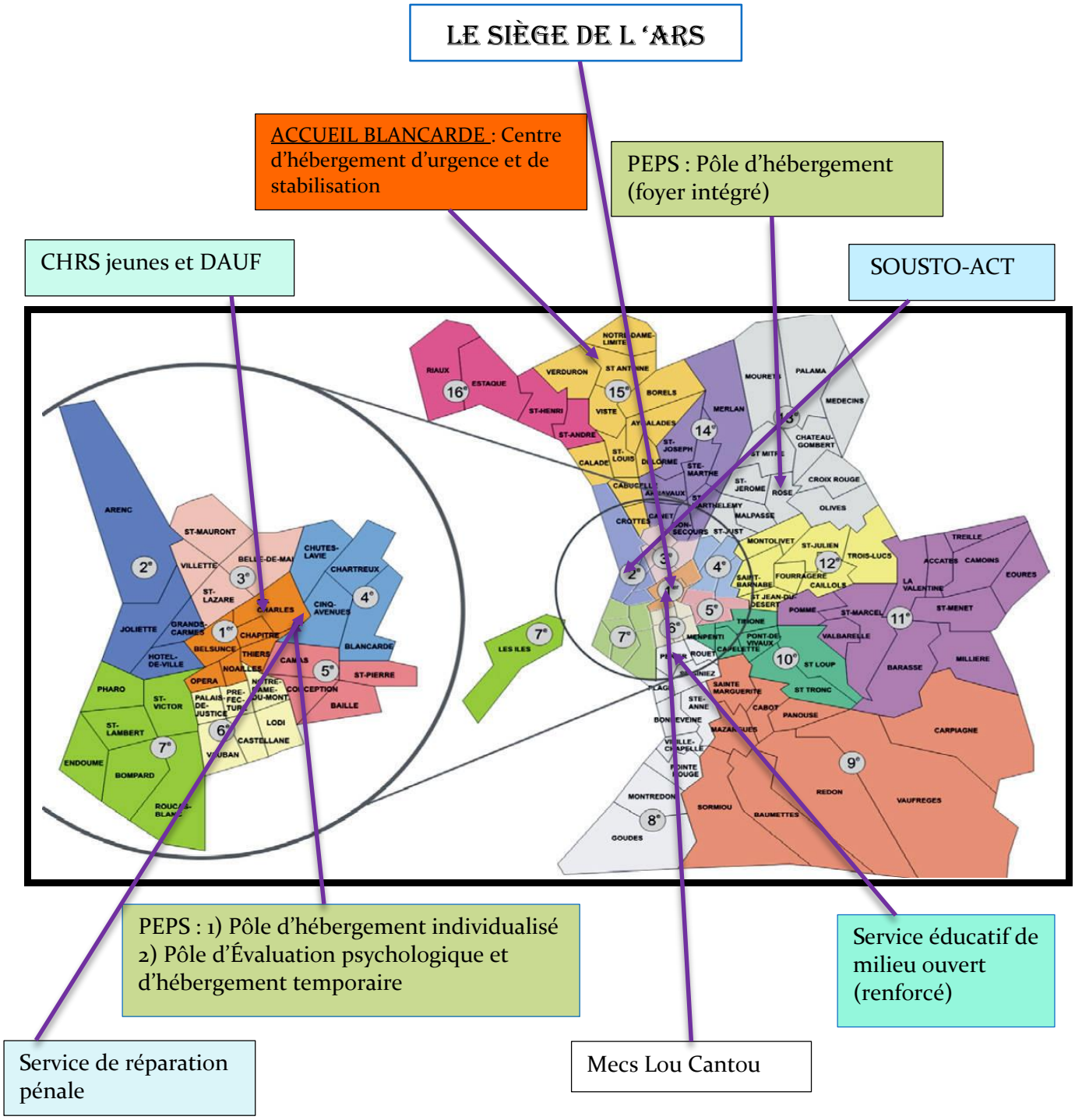

LA MECS « LOU CANTOU »

Les textes qui régissent notre établissement :

La MECS LOU CANTOU est habilitée à accueillir des jeunes femmes (mineures et jeunes majeures) et leurs enfants au titre de :

- Article L. 312-1 du Code de l'action sociale et des familles,
- Articles 375 à 375-8 du code Civil concernant l'assistance éducative,
- Loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, ainsi que les décrets s'y rapportant,
- Décret n°59-1095 du 21 septembre 1959 portant règlement d'administration publique pour l'application de dispositions relatives à la protection de l'enfance en danger et les arrêtés subséquents,
- Décret 7596 du 18 février 1975 modifié fixant les modalités de mise en œuvre d'une action de protection en faveur des jeunes majeurs,
- Ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante, notamment l'article 39,
- Loi n° 2007-293 du 5 mars 2007 et notamment l'article L222-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
- Schéma départemental de protection de l'enfance (2016-2010),
- Loi n° 2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant.

Nos Missions

Lou Cantou a non seulement pour mission essentielle d'accueillir, d'héberger et de protéger des jeunes femmes de 14 jusqu'à 21 ans (pour les plus de 18 ans : dans le cadre d'un Accueil Provisoire Jeunes Majeurs) avec leurs enfants, mais aussi de les accompagner dans plusieurs domaines :

- Par un soutien éducatif et psychologique personnalisé
- Par le soutien à la parentalité, plus particulièrement en favorisant le lien mère-enfant et l'attachement
- Par l'accueil et le suivi des enfants en Crèche Multi-Accueil et leur garde ponctuelle dans l'enceinte de l'établissement lui permettant ainsi sa socialisation
- Par le soutien au lien avec la famille et particulièrement avec le père

Nos Axes de travail

Les jeunes femmes accueillies sont confrontées à des difficultés d'ordre éducatif, social et économique.

Leurs liens familiaux et sociaux sont instables et/ou conflictuels. Certaines ont été victimes de violences physiques et/ou psychologiques. Des fragilités psychiques voire des troubles du comportement peuvent être associés à leurs difficultés.

L'insertion professionnelle est un projet difficile à mettre en œuvre compte tenu de la nouvelle place qu'elles occupent : celle d'être mère. De plus, elles sont souvent en décrochage scolaire avant leur arrivée sur la structure. Néanmoins, c'est une étape incontournable de leur PAP et de leur accompagnement.

Les actions mises en place :

- L'Accompagnement des mères dans l'exercice de leur parentalité : la santé, les soins appropriés, la socialisation de l'enfant en favorisant un mode de garde et les sorties
- L'étayage du lien mère-enfant
- L'accompagnement à l'insertion professionnelle, sociale (cultures, loisirs)
- L'accès aux droits
- Le soutien à la gestion budgétaire
- La prévention des exclusions
- L'appui à l'exercice de la citoyenneté
- Un soutien psychologique

LE FONCTIONNEMENT

Huit appartements internes (dits foyer intégré) et douze appartements externes (dits appartements en diffus).

Les **appartements du foyer intégré Cantou** se situent tous dans un immeuble au 66 boulevard Longchamp et peuvent accueillir 8 familles. Chacune dispose d'un appartement individuel (de type 1 bis ou de type 2) avec toutes les commodités nécessaires : cuisine, salle de bain, chambre et/ou salon. Chaque logement est entièrement meublé et équipé du matériel nécessaire pour vivre en autonomie.

Au rez-de-chaussée, se trouve une pièce appelée salle d'accueil à la disposition de tous. Cette salle est aménagée pour les enfants afin qu'ils puissent évoluer, découvrir, se développer, se construire en toute sécurité. L'équipe éducative leur apporte des repères et les stimulations nécessaires.

Les appartements en diffus se situent dans un périmètre de 2 kms autour **du Cantou** et peuvent accueillir 12 familles. Chacune dispose d'un appartement de type 2 à type 3. Ces appartements sont proposés aux familles après un passage dans les appartements intégrés, ils sont une étape avant l'autonomie complète.

Ce tremplin permet à l'équipe pluri - professionnelle d'accompagner la jeune femme dans la consolidation de ses aptitudes et de sa capacité à vivre « seule » avec son ou ses enfants.

Pour les jeunes, les temps de la vie quotidienne se passent dans les appartements qui leur sont confiés. En d'autres termes, il n'y a pas de temps collectif quotidien identifié.

Des espaces communs situés dans le foyer intégré sont à la disposition de toutes les personnes accueillies : une salle d'accueil, un jardin avec jeux extérieurs, un espace d'éveil adapté aux enfants, une salle de change et un espace de repos pour les enfants.

Des visites éducatives à domicile (VAD) sont effectuées de façon régulière et renforcées par l'équipe pluridisciplinaire dans les différents appartements (en extérieur comme en interne). Depuis plus de 2 ans, des fiches de visite sont mises en place pour permettre le suivi de la tenue des appartements.

Ces visites contribuent à observer et échanger avec les usagers autrement que dans les espaces collectifs. Ces rencontres sont indispensables pour soutenir le Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP).

Le PAP est coordonné par les référents éducatifs (deux éducateurs spécialisés et une éducatrice de jeunes enfants) et la chef de service est garante de sa mise en œuvre.

Les éducateurs référents suivent en moyenne 6 situations. Les éducatrices de jeunes enfants sont référentes de moins de 8 enfants aux côtés de leur mère et sont en lien avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire.

Constitution de l'équipe pluridisciplinaire et fonctionnement

Pour 40 personnes accueillies à Lou Cantou, soit 20 jeunes femmes et 20 enfants (voire plus si une jeune femme a plusieurs enfants), l'équipe est constituée de 21 salariés => 17,30 équivalant temps plein.

En 2017, le directeur général a fait le choix de modifier un poste d'éducatrice scolaire en éducatrice de jeunes enfants (EJE). En effet, deux EJE ne suffisaient pas compte tenu du nombre d'enfants accueillis. Nous avons développé un accompagnement personnalisé de qualité auprès des enfants. Elles interviennent le soir au domicile dans le cadre du PAP en soutenant la jeune mère avec son enfant dans le jeu, les échanges, le repas, la toilette.

En 2018, nous avons n'avons eu qu'un seul départ dans l'équipe et par conséquent un remplacement en CDD. Ce n'est qu'en Janvier 2019 que le remplacement a été entériné.

L'équipe éducative se réunit deux fois par semaine

1) Les mardis matin : réunion d'organisation et de fonctionnement (établir l'organisation de la semaine pour les usagers, prévoir les accompagnements éducatifs). Cela permet aussi à la chef de service de transmettre les informations communiquées par le Siège de l'ARS. Tout est consigné sur un agenda collectif qui rythme le temps de chacun. De plus, il permet de savoir à chaque instant quelles jeunes femmes sont présentes dans les murs. En cas d'incident nous serions en capacité de connaitre l'effectif en temps réel.

2) Les jeudis après-midi : réunion abordant des situations différentes chaque semaine. Si une situation est inquiétante, la situation est abordée en réunion spécifique.

Ces temps distincts permettent de faire en sorte que les questions d'organisation n'empiètent pas sur les problématiques des usagers.

Autres rencontres

- Analyse des Pratiques Professionnelles par un psychologue clinicien extérieur à l'établissement en moyenne deux fois par mois (2h00).

- Mise en place d'une « réunion spécifique » : répondre à une situation familiale nécessitant l'élaboration d'un plan d'action particulier, un réajustement dans l'accompagnement éducatif. Sont présents à cette instance : les référents, la psychologue de l'établissement et la chef de service. Ce comité restreint permet d'être synthétique et décide d'actions et d'orientations qui sont ensuite communiquées aux inspecteurs et aux référents ASE.

Les Projets d'Accompagnement Personnalisés sont des rencontres essentielles pour les personnes accompagnées. Les référents ES, EJE et la chef de service élaborent le projet proposé par la jeune femme pour son enfant et elle-même.

Les spécificités des professionnels

Les éducateurs spécialisés

Travail de Jour

Ils mènent auprès des jeunes femmes des actions selon : des connaissances, des savoir-faire et savoir-être. L'accompagnement éducatif des personnes accueillies s'effectue à différents temps et dans différents lieux d'intervention :

Les éducateurs spécialisés qui sont de permanence en salle d'accueil sont garants des entrées et des sorties des bénéficiaires (note sur l'agenda collectif), des visites extérieures, des suivis des rendez-vous et prennent en charge les gardes d'enfants prévues et non prévues. Le permanent accueille physiquement, oriente, gère les allées et venues, offre un lieu d'échange afin que les usagers n'aient besoin d'aucun prétexte pour être là.

L'éducateur de permanence apprécie et évalue la dynamique du groupe et l'état général dans lequel se trouvent les usagers. Ce regard global est un apport considérable pour l'équipe éducative.

En démarche ouverte : Les éducateurs travaillent auprès des jeunes. Ils sont référents des familles, font le suivi des Projets d'Accompagnement Personnalisé et permettent leur mise en œuvre. Le travail d'accompagnement consiste dans un premier temps à travailler le lien mère-enfant, qui relève de l'une de nos missions. Il s'agit également de travailler sur les comportements de la mère, les comportements de l'enfant et à l'adéquation des deux.

Ils transmettent à la tutelle leurs analyses par des notes éducatives à mi-parcours, des rapports d'évolution et d'orientation, par des notes d'information et par des notes préoccupantes. Ces écrits sont contrôlés par la chef de service et discutés avec chaque jeune femme. Ils sont des outils nécessaires afin de mettre en exergue les difficultés et les avancées.

Les visites au domicile (VAD) sont un outil essentiel dans notre travail. En interne comme en externe, les jeunes femmes reçoivent des visites régulières et soutenues à raison d'au moins 1 par semaine. Le regard éducatif sur l'état de l'appartement mais aussi son investissement sont autant d'indicateurs qui nous permettent d'orienter notre accompagnement.

Partager des moments de vie comme les repas les tâches ménagères favorise le lien de confiance entre une jeune femme et les éducateurs. Des fiches de suivi de chaque appartement sont réalisées et classées depuis décembre 2017.

Travail de nuit

La permanence de nuit assurée par des éducateurs spécialisés est un travail spécifique qui prolonge et assure la continuité de l'accompagnement éducatif des éducateurs spécialisés de la journée.

Un relais d'information (passation) est fait à chaque prise de service. Cela permet de connaitre l'atmosphère du foyer, en interne comme en externe, et de savoir où en est chaque jeune femme et chaque enfant.

La nuit, l'établissement devient un espace clôt où les jeunes femmes accueillies se retrouvent face à leur solitude, leurs angoisses, leurs inquiétudes et leurs questionnements. Le temps de nuit est propice aux échanges et les évènements de la journée sont souvent repris. L'éducatrice est le seul professionnel présent dans l'institution, néanmoins si un incident survient, elle peut joindre à tout moment de la nuit le cadre d'astreinte.

De plus, un travail important avec les enfants est mis en place : accompagnement à l'endormissement de l'enfant, soutien à la mère, chacun à sa place, prise de relais si nécessaire (l'enfant peut être gardé dans l'espace de repos de la salle d'accueil).

L'essentiel du travail de nuit se fait dans les appartements des jeunes femmes. Les observations éducatives et les analyses faites sont des compléments indispensables au travail de jour.

C'est lors des réunions, des passations, des PAP, des rapports éducatifs et durant les réunions spécifiques, que les regards croisés sont mis en exergue. Ce travail éducatif continu permet d'être cohérent et bien-traitant envers tous les usagers. L'équipe de nuit incarne un rouage indispensable qui permet la séparation symbolique de la mère et de l'enfant.

Les éducatrices de jeunes enfants

Les EJE mènent différentes actions spécifiques auprès des mères et des enfants :
À domicile, le matin, le soir ou tout au long de la journée.
En salle d'activité ou à l'extérieur soit avec l'enfant seul, soit avec l'enfant ou les enfants et sa(leur) mère.

Les interventions à domicile :

Le soir : permettent de travailler avec les mères, et parfois les pères lorsqu'ils sont présents, autour du quotidien, des besoins, des rythmes, des rituels pour l'enfant et d'atténuer les angoisses de l'un et de l'autre (exemple du sommeil, alimentation). C'est un moment de soutien, de partage, d'échange d'observations et qui est favorable au questionnement.

Le matin : ces interventions sont la plupart du temps liées à l'impossibilité de la mère de donner un rythme et de répondre aux besoins de son enfant. Nous sommes alors amenés à gérer le quotidien de l'enfant avec la mère et éventuellement de l'accompagner à la crèche. Notre présence fait tiers, permet à l'enfant d'être en contact avec d'autres adultes et d'avoir une vie sociale.

Travail autour de l'aménagement de l'espace dans les appartements pour offrir à l'enfant un espace de jeu.

En salle d'activité, cet espace nous permet

- **Lorsque l'enfant est seul**

  De proposer un lieu apaisant, sécurisant, calme, propice aux activités qui nécessitent de la concentration, de l'attention, d'être posé (peinture, argile, pâte à sel…)
  De travailler autour du cadre et des limites pour des enfants qui sont éparpillés
  De travailler autour du rangement
  D'apprendre à l'enfant comment gérer sa frustration
  De jouer tout simplement à des jeux adaptés à son âge
  De ne pas être dans l'attente, le bruit, le va et vient incessant de la salle d'accueil et de permanence
  D'instaurer une relation privilégiée, un repère, une relation de confiance
  De mettre en mots, d'expliquer, de donner du sens.

- **Lorsque l'enfant est avec sa mère**

  De partager un temps de jeux avec une notion de plaisir
  De travailler le rapport au cadre, aux limites avec la notion de souplesse (nécessité d'expliquer le « non », de donner du sens)
  De redéfinir la place de chacun, rôle du parent, place de l'enfant
  D'observer et de faire un travail autour du lien mère enfant
  De mettre en mots pour prendre du recul et engager une réflexion
  D'amener un apaisement dans la relation
  De travailler autour du langage, de la manière de parler, de s'adresser à son enfant.

La psychologue

Elle les reçoit aussi en entretiens individuels et peut être un relais qualifié pour les orientations, pour des suivis psychologiques extérieurs à la Mecs. Elle intervient dans le cadre des projets d'accompagnement par son concours à la structuration psycho-sociale du parcours élaboré avec et pour les mères et leurs enfants.

Elle participe aux rendez-vous dans les crèches, dans les écoles maternelles. Ainsi, des hypothèses sont élaborées permettant d'affiner davantage l'accompagnement des enfants et de leur mère.

Lors des réunions spécifiques, l'analyse clinique est un complément indispensable à l'équipe éducative pour la mise en place des actions, selon le profil de la jeune femme et de l'enfant.

La secrétaire administrative

La secrétaire assure le suivi administratif des dossiers des résidents sur un logiciel « dossier unique de l'usager ». Elle fait en sorte d'informatiser chaque document. Elle réalise :

La mise à jour de tableaux de suivi (PAP, file active), des tableaux de bord d'échéances telles que les fins de prise en charge

L'appui aux démarches administratives, auprès des résidentes

La transmission mensuelle des journées réalisées, du tableau d'occupation, à destination du Siège

La transmission de la facturation mensuelle, des rapports d'évolution, à destination de l'ASE

Les traitements administratifs en lien avec les organismes tels la MAIF ou CAF (pour le suivi des prestations)

L'assistance administrative générale auprès de la Chef de service

La maîtresse de maison

Elle occupe un poste polyvalent dans la mesure où elle participe à l'action éducative tout en s'assurant des tâches du quotidien au sein de la structure en interne et intervient aussi dans les appartements externes et les parties communes de l'immeuble Consolat (diffus et pôle administratif). De manière générale, il s'agit de transmettre des méthodologies et d'élaborer avec les jeunes femmes ce qui leur servira de guide de bonnes pratiques dans leur vie quotidienne. Certaines des jeunes femmes, n'ayant jamais eu à tenir un intérieur, ont dû apprendre à faire le ménage et à utiliser correctement les produits d'entretien.

Des check listes ont été élaborées afin de permettre aux jeunes femmes d'ancrer leur routine ménage dans leur quotidien de manière plus naturelle. Ce temps ainsi maîtrisé, soulage le stress et permet de dégager des moments plus sereins avec leurs enfants.

Elle travaille en relation étroite avec l'équipe éducative sur des activités d'encadrement auprès des résidentes tant dans leur logement qu'au niveau collectif.

Depuis deux ans, la maitresse de maison a mis en place un atelier d'apprentissage au repas du quotidien avec 2 jeunes femmes. Les réalisations se partagent avec l'ensemble des personnes présentes.

Les stagiaires

Lou Cantou est conventionné comme site qualifiant. Parmi le personnel, une ES accompagne et accueille les stagiaires ES et deux EJE assurent le suivi de la stagiaire EJE. Le chef de service est le tuteur de l'ensemble des stagiaires.

En 2018, 3 éducateurs spécialisés (de troisième année) et 2 éducatrices jeune enfant (en 3ème année de formation) ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre de leur cursus de formation professionnelle. Ils procurent à l'équipe une aide par leur présence en salle d'accueil, d'une part et un regard neuf sur la pratique d'autre part.

25 étudiants ont fait une demande de stage en 2018 : soit une baisse de 3 demandes par rapport à l'année précédente.

La nouveauté c'est l'accueil d'une psychomotricienne en stage. C'est une véritable plus-value pour les jeunes femmes et pour les enfants.

LA MECS LOU CANTOU EN 2018 :
58 personnes accueillies :
32 enfants et 26 Jeunes Femmes

Les jeunes femmes et leurs enfants que nous accueillons ont besoin d'une protection et d'un soutien sur le plan éducatif, psychologique et matériel (L222-5 du code de l'action sociale et des familles). Nous assurons l'accueil mère-enfant et accompagnons des jeunes femmes dont le statut de parent n'a pas pu être préparé. Il s'agit alors de les aider à assumer et à grandir tout en prenant en compte leur nouveau rôle avec les responsabilités qui en découlent.

Les missions principales de la MECS (inscrites dans le code de l'action sociale et des familles) sont l'accompagnement dans la mise en place du lien mère/enfant, le développement de l'autonomie sociale de la mère ainsi que de l'éveil et la socialisation de l'enfant.

Le concept d'attachement, les notions de séparation, de besoins, de limites, d'écoute, d'autonomie, sont constitutives du développement de l'enfant.

L'évaluation du lien repose sur un travail d'équipe pluri-professionnelle. Les échanges sont indispensables à l'accompagnement des usagers. Cela nous permet de confronter les observations et de partager un diagnostic pour mettre en place l'accompagnement le plus juste avec l'usager.

Chaque situation est singulière. Sa grille d'évaluation et à transposer de manière personnalisée. Les jeunes femmes et les enfants participent à l'appréciation de cette relation, verbalement et dans les actes. Les personnes accueillies sont confiées à l'ARS dans le cadre de prises en charge de placements (OPP) ou de placements administratifs (AP et APJM)

UNE ACTIVITÉ STABLE et IMPORTANTE

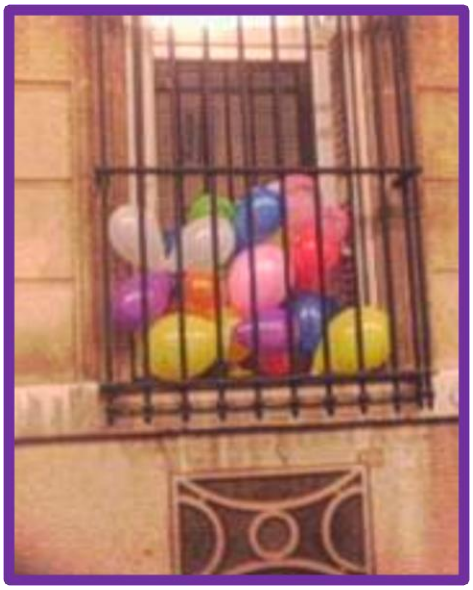

Durant l'année 2018, il manquait un appartement dans le dispositif diffus. Trouver un type 2 en centre-ville qui soit à la hauteur de nos critères pour accueillir dans de bonnes conditions un enfant et une jeune femme relève d'un véritable challenge.

Malgré tout, nous avons maintenu une activité importante :

Accueil de deux paires de jumeaux

Deux jeunes femmes ont eu un 2ème enfant

Depuis quatre ans le taux annuel de prise en charge est relativement stable et au-dessus du taux attendu (95%). Cette année 2018 nous avons accueilli 58 personnes soit 101,22%. La cohésion d'équipe, l'accompagnement soutenu et la bientraitance sont autant de qualités qui permettent d'accueillir dans de bonnes conditions : matérielles et humaines.

Journées réalisées	Prévisionnel	Écart prévisionnel/réalisé	En % par rapport au 95% prévu
14 039	13 870	169	101,22%

Analyse générale de l'activité

Sur les 17 sorties
9 enfants et 8 jeunes femmes :

La durée moyenne des prises en charge est de : **501 jours soit 1 ans et 4 mois**

Leur temps de présence en appartement interne :
342 jours soit plus de 9 mois

Les enfants

Âge moyen : **22 mois**

Âge du plus âgé : **4ans ½**

Âge du plus jeune : **4 mois**

Les jeunes femmes

Âge moyen : **19 ans**

Âge de la plus jeune : **16 ans**

Âge de la plus âgée : **20 ans**

L'âge d'entrée le plus élevé est mécaniquement lié par les termes de notre agrément : 20 ans pour les mères. Toutefois, nous évitons l'accueil des majeures. Notre établissement avec ses caractéristiques est le seul dans le département.
Les jeunes mères majeures ont des possibilités d'accueil plus importantes (CHRS, Centres maternels). Cette année, nous avons reçu 1 jeune femme majeure en grande difficulté psychique. Nous avons fait une demande de placement séparé.

Sur les 27 admissions
16 enfants et 11 jeunes femmes :

10 jeunes femmes ont été admises avec 10 enfants.

1 jeune femme avec des jumeaux

2 enfants admis issus d'une 2ème grossesse

2 jumeaux admis issus d'une 2ème grossesse

Les deuxièmes grossesses deviennent un phénomène récurrent. Sur ces 3 grossesses, une a été souhaitée et les deux autres niées.

La contraception est pourtant largement abordée et accompagnée.

Le planning familial est un partenaire essentiel. Nous l'accueillons pour une animation mensuelle sous forme d'atelier dans l'enceinte de notre établissement. Cette action est menée par une salariée du planning et l'une de nos éducatrices. Nous avons accompagné 10 jeunes femmes dans un centre de planification et chez un gynécologue pour leur contraception.

Prendre un moyen de contraception n'est pas toujours une démarche réalisable avec les difficultés qu'ont rencontrées et que rencontrent les jeunes femmes de la Mecs.

Origine des demandes

Sur 11 jeunes mères accueillies durant l'année, 10 sont originaires du département des Bouches-du-Rhône et 1 du Var. C'est la première année où toutes les demandes étaient appropriées. Nous pouvons donc en conclure que le statut de notre établissement a été rétabli au niveau des différents moyens de communication.

Demandes d'admission

Sur les 28 demandes :

25 demandes issues des Bouches-du-Rhône
3 demandes hors département

Orientation

8 Issues de Maélis. . . . . > 7 entrées
7 Issues des MDS du 13. . . . . > 2 entrées
3 Issues de MECS. . . . . > 0 entrée
3 Issues ASE hors 13. . . . . > 1 entrée
1 Issues de l'Amicale du Nid. . . . . > 0 entrée
2 Issues La Draille. . . . . > 1 entrée
3 Issues de la CAF 13. . . . . .> 0 entrée

11 ont été accueillies

Motifs des refus	
Trop âgées	2
Sans ressources/ sans papiers	2
Pas assez enceinte	2
Pas de place	5
JF refuse/ a changé d'avis/ n'est pas venue	6
Total	**17**

Nous accueillons les jeunes femmes qui sont éligibles aux missions de mise sous protection. Nos accueils sont inconditionnels. Ce sont essentiellement des jeunes femmes en grande difficulté sociale, souffrant des carences éducatives et affectives importantes, de troubles psychiques.
Sur les 11 jeunes femmes accueillies, 10 sont passées par des Mecs auparavant et 7 ont un parcours institutionnel important. La grande majorité des profils sont complexes et le lien mère enfant reste à être créé, inventé mais cela nécessite un temps en interne.

Cette année, pour la première fois, nous avons dû refuser l'accueil de jeunes femmes sans ressource. L'ARS s'est toujours engagée à soutenir les personnes en difficulté quel que soit leur statut administratif. Cependant, le prix de journée de la Mecs Lou Cantou est lié au fait que nous accueillons des jeunes femmes bénéficiant du RSA ou en voie de régularisation.

Les demandes d'accueil pour des MNA ont été nombreuses mais nous n'avons pas pu répondre à toutes faute de pouvoir faire face aux dépenses qui en découleraient. En effet, la Mecs comptait déjà 4 jeunes femmes sans ressources accueillies en 2017 et 2018 : financièrement, nous ne pouvions pas aller au-delà. Néanmoins, grâce au soutien du Conseil Départemental, nous avons pu accueillir 4 autres jeunes MNA orientées par Maélis.
Depuis, des droits aux prestations sociales ont pu être ouverts pour 2 jeunes femmes et 3 MNA ont obtenu l'Aide aux Demandeurs d'Asile (ADA).

LES SORTIES DU DISPOSITIF

Durant l'année 2018, 8 jeunes femmes et 9 enfants sont sortis de notre établissement.

3 jeunes femmes sont parties avec leur enfant en appartement autonome

3 sont en famille dont une seule avec son enfant

1 en foyer d'urgence sans son enfant

1 dans un centre maternel

=> 4 sorties n'ont pas été préparées. Les fins de prise en charge ont été brutales :

1 suite à un placement séparé non accompagné

2 suite à exclusion de notre établissement pour des faits de violence grave

1 sortie vers l'autonomie avec des inquiétudes

Ici seulement 2 jeunes femmes étaient en capacité de vivre en toute autonomie dans un appartement sans accompagnement social et éducatif. Elles ont obtenu un logement en HLM avec le dispositif Dalo.

La 3ème jeune femme est sortie de notre dispositif avec une évaluation qui n'était pas rassurante dans la relation mère-enfant. Elle était même inquiétante. Le statut des placements était uniquement administratif, elle a pu être soutenue par sa référente ASE. La rapidité de sa sortie nous a surpris. Nous avons appris que l'enfant a été placé quelque mois plus tard.

Placement séparé : un accompagnement soutenu et personnalisé

Un accompagnement à la séparation mère-enfant a été mené durant plus de 3 mois. Cela nécessite un accueil quasi quotidien de l'enfant sans sa mère dans la salle d'accueil et de permanence.

Un protocole de séparation est mis en place afin que ce moment d'une grande violence pour l'enfant comme pour la jeune mère soit le moins difficile possible. Cela engendre une présence soutenue de l'enfant sans la présence de la mère dans la salle d'accueil et de permanence.

Dans un premier temps, l'enfant avec la mère sont accueillis par la chef de service et les éducateurs référents afin d'entendre ce qu'il se jouera pour eux et de connaître des décisions qui ont été prises. Ensuite, le relais est pris par la psychologue du service dans des entretiens réguliers et par l'EJE.

Ont été assurées :

88 nuits dans la chambre voisine à la chambre de veille pour un enfant de 2 ans 1/2 et 92 journées sous la surveillance unique de l'équipe pluridisciplinaire.

Durant ce travail particulier, c'est l'équipe pluridisciplinaire (voire la mère si elle y parvient) qui assure les accompagnements à la crèche. En effet, si des dispositions conséquentes et contraignantes ont été mises en place, c'est qu'il s'agit ici d'une impossibilité de la jeune mère à assurer les accompagnements de son enfant. Des mesures importantes comme l'interdiction formelle à la mère de venir voir son fils sans qu'il en soit averti ont été prises. Il s'agit de ne pas déstabiliser l'enfant durant cette période complexe. Une présence éducative est nécessaire pour ces moments particuliers.

La santé

Ce domaine reste une priorité dans notre accompagnement éducatif. Prendre soin de son enfant au niveau médical fait partie de l'apprentissage nécessaire à une autonomie future.
99 visites médicales (ce chiffre reste stable par rapport à l'année précédente) pour les enfants accompagnés par une EJE ou un ES ont été réalisées au cours de l'année. Un certain nombre n'a pas été répertorié car les jeunes femmes qui vivent en appartements extérieurs sont plus autonomes et ne nous informent pas nécessairement de leurs rendez-vous médicaux. Elles nous font le retour de ce qui a été dit par le médecin concernant leur enfant.

Les éducateurs spécialisés ont réalisé 46 accompagnements médicaux concernant les jeunes femmes. Ces démarches sont moins soutenues car nous tentons de les autonomiser dans ce domaine. Certaines nous informent des diagnostics des médecins.

Le travail spécifique auprès des enfants

Les enfants nécessitent un accompagnement tout aussi individualisé que leur mère. En effet, lorsque nous repérons des souffrances ou un besoin de l'enfant de se séparer symboliquement de sa mère, nous intervenons de diverses manières. **Des rendez-vous sont fixés avec la jeune femme. Les accompagnements imprévus ne sont pas quantifiés.**

Actions spécifiques auprès de l'enfant

Accueil et travail avec les enfants en salle de permanence : **406 (dont au moins 43 ont duré 1 journée entière)**

Travail spécifique avec les enfants en salle d'activité (EJE) : **33**

Garde des enfants la nuit **: 126** (dont 88 nuits de préparation au placement séparé)

Garde en soirée **: 69 (sortie des mères)**
Salle d'activités avec l'enfant seul : 17

Garde des enfants lors d'ateliers ou de réunions proposés aux jeunes femmes **: 7**

Actions spécifiques prévues auprès des mères et des enfants

Travail au domicile en soirée avec mères et enfants : **35**

Travail au domicile le matin avec mère et enfants **: 34**

Travail au domicile autour du repas de l'enfant **: 10**

Repas des enfants seuls sur la salle d'accueil **: 19 dont avec sieste : 5**

Travail spécifique mère-enfant en salle d'activités (EJE) : **83**

Atelier peinture, fabrication jouets mère/enfant : **10**

Sortie culturelle (théâtre, cinéma, exposition, bibliothèques) : **13**

Sortie pédagogique : **7**

Les modes de garde

Le mode de garde le plus adapté et nécessaire est la crèche. Les éducatrices de jeunes enfants ont tissé un partenariat réel et opérationnel avec les crèches situées à proximité de la Mecs : **14 crèches partenaires**. Deux nouvelles crèches associatives accueillent des enfants du Cantou. Nous sommes en lien avec la coordinatrice des crèches de la ville afin d'avoir des places réservées pour la rentrée de septembre de chaque année. De plus, les liens avec les crèches associatives sont tout aussi importants et en augmentation. Nous nous rendons trimestriellement pour une réunion partenariale dans chacune des crèches afin de maintenir un lien avec les équipes.

La période d'**adaptation** est une étape clé de l'accueil de l'enfant dans une crèche. Pour que la séparation se passe au mieux, les éducatrices jeunes enfants préparent cette période de transition. Elles proposent aux mères de faire un premier travail de séparation symbolique en gardant l'enfant à Lou Cantou sans leur présence et ce plusieurs fois par semaine avant le premier jour de crèche. Une séparation réussie est en effet le premier pas vers un retour serein à la formation pour chacune d'entre elles.

Quand un enfant est malade et que sa mère est en formation, la volonté d'accompagner un parcours d'insertion demande un investissement supplémentaire de l'équipe. Cela vient en soutien aux jeunes femmes pour leur permettre d'honorer leur activité et éviter que leur absence ne devienne un vrai problème pour le centre de formation ou l'établissement scolaire. Néanmoins, cela n'est pas toujours possible. Alors, la jeune femme s'absente de son lieu de formation ou école, comme le ferait une mère seule dans la vie « hors structure ».

La présence des stagiaires rend aussi possible ces gardes ponctuelles. La mobilisation des membres de l'équipe, ayant déjà prévu des accompagnements ou devant répondre à des actions diverses rend complexe l'organisation. Des choix sont alors faits en fonction des situations.

Les jeunes femmes accueillies en cours d'année à Lou Cantou ont peu de chances d'obtenir une place en crèche. En effet, les places libres le sont généralement en septembre et les places sont attribuées dès avril-mai.

Sur les 16 enfants accueillis en 2018 seulement 10 ont eu une place en crèche

Les 6 autres enfants sont sortis du dispositif avant la rentrée de septembre ou ont intégré la Mecs après la période d'attribution des places.

Cela fait clairement empêchement à l'entrée des mères dans la formation

L'Insertion professionnelle

Les jeunes femmes sont conscientes de la nécessité de trouver un emploi, afin de subvenir aux besoins de leur famille et de ce fait de la nécessité de suivre une formation. Mais la très grande majorité d'entre elles arrive à Lou Cantou en ayant arrêté leur scolarité avant même le début de leur grossesse.

En moyenne, les jeunes femmes ont quitté l'école à 14 ans et 5 mois (hors MNA).

Cette année 2 jeunes femmes étaient encore scolarisées à leur arrivée. La quasi-majorité des jeunes femmes qui intègrent la MECS sont dirigées vers la mission locale. Les jeunes femmes s'essoufflent rapidement car, pour la majorité, elles sont très éloignées de la scolarité. Une formation devient un réel combat qui se solde souvent par une démobilisation.

Cette année, sur les 26 jeunes femmes qui ont été accueillies :
5 ont été dans l'inactivité totale : faute de place en crèche ou dans l'incapacité de s'inscrire dans une telle démarche. En effet, certaines sont aux prises avec des difficultés importantes et sclérosantes qui font véritablement empêchement à une mise en activité quelconque.

3 se sont inscrites au Service Civique : 1 seule est allée au bout de la démarche.

8 suivent régulièrement des cours au lycée (classique ou professionnel tels que Mode et vêtements flous, Maroquinerie, Aide à la Personne) => **dont 5 sont primo-arrivantes**.
4 ont au préalable suivi des cours en FLE ou assimilé.

Nous avons accompagné **3 jeunes femmes vers le DAVEQE** : 1 seule n'a pas poursuivi cet engagement.

Deux jeunes femmes ont été orientées à l'École de la 2ème Chance par la mission locale où 5 stages ont pu être effectués, mettant à l'épreuve leur désir à s'inscrire et de s'épanouir dans le métier choisi et les compétences acquises.

Deux jeunes femmes ont exercé un travail occasionnel (serveuse et vente).
Une a obtenu un diplôme : équivalent CAP aide à la personne. Cette même jeune femme a aussi obtenu son permis de conduire.
Deux ont tenté de passer leur code de la route : 1 l'a obtenu.

.

Globalement, cette année est marquée par une activité certaine

L'accès aux droits communs

L'accompagnement des jeunes mères et de leurs enfants est tributaire du contexte social et des dispositifs légaux en place. Nous constatons depuis plusieurs années, une dégradation des possibilités d'accès aux droits (CAF, CMU, titre de séjour, documents divers).

Le fait de ne plus avoir d'interlocuteur privilégié représente un frein dans les démarches. Les jeunes mères rencontrent des problèmes dans les démarches d'obtention de leurs documents d'identité et sont confrontées à la lenteur administrative :

Longues attentes pour l'obtention de leur carte de séjour,

Renouvellement tous les ans du titre de circulation ou du récépissé,

Difficulté de reconnaissance de la nationalité française malgré le temps passé sur le territoire français.

De ce fait, les droits au RSA majoré ne peuvent pas être ouverts,

l'accès à la formation peut devenir caduc.

<u>Malgré de nombreux obstacles</u> :

Une jeune femme a vu aboutir sa demande d'asile

Une jeune femme a obtenu un titre de séjour

Une jeune femme a obtenu, au prix multiples démarches, ses prestations CAF

Une jeune femme a obtenu un récépissé de demande de titre de séjour

6 jeunes femmes sont dans une situation administrative inquiétante.

Les activités socioculturelles

Encore plus nombreuses cette année !!!

Cette année encore, nous avons tenté **de renforcer la culture** et les **activités socio-culturelles et nous y arrivons !!!**

6 enfants ont bénéficié de l'éveil musical (une fois par semaine).

1 sortie au **musée** avec une jeune femme.

1 ballade autour du MUCEM.

3 sorties au **cinéma**

1 sortie à ***Aqualand*** : 12 jeunes femmes

1 **Gala de noël** au Dôme avec 10 personnes

1 **spectacle au Mucem** avec une jeune femme (Festival de Marseille)

1 sortie à la **ferme pédagogique** avec 2 jeunes femmes et 4 enfants

3 sorties à la **bibliothèque** avec une mère et un enfant

6 sorties **théâtre** avec au total **4 jeunes femmes et 12 enfants**

1 sortie au **Festival d'Avignon** avec 4 enfants et 5 jeunes femmes : **2 spectacles**

1 sortie à **l'Aquarium du Grau-du-Roi** avec 2 jeunes femmes et 2 enfants

<u>Encore cette année :</u>

« Cultures du cœur et l'Artothèque »

- **Cultures du cœur** : pour permettre à notre public d'accéder à une dimension culturelle dans notre accompagnement.
  L'équipe éducative a pu mobiliser des jeunes femmes lors de ces évènements.

- **L'Artothèque** : afin de promouvoir l'art contemporain et moderne dans des lieux comme la MECS Lou Cantou. L'objectif est de rendre ces œuvres accessibles à tous. Certaines jeunes femmes du foyer se sont rendues au lycée Arthaud afin de choisir les œuvres d'art qui ont été accrochées dans la salle d'accueil (action renouvelée 3 fois cette année).

DES ATELIERS CUISINE menés et organisés par la maitresse de maison :

Dans notre kitchenette, tous les vendredis, un repas est préparé avec l'aide de 2 jeunes femmes. Cela leur permet de s'inscrire dans une dynamique de groupe, de préparer des plats et des desserts en suivant les étapes et d'apprendre à mieux s'alimenter. Cet atelier impulse chez ces jeunes mères un désir de cuisiner des produits frais et de composer des repas plus équilibrés pour leurs enfants. Le repas est partagé avec ceux qui le souhaitent.

Faits Marquants 2018

L'arrivée d'un nombre important de jeunes femmes et d'une enfant ayant vécu un exil traumatisant

Une augmentation certaine de jeunes femmes scolarisées et en formation

Deux nouvelles crèches partenaires

Arrivée de deux paires de jumeaux

Nos objectifs 2019

Trouver un appartement pour compléter notre parc locatif

Réaliser une journée aux Baux de Provence

Remettre en place des séjours

Maintenir l'activité

Développer un partenariat pour l'accès au logement

Et pourquoi pas avoir un réaménagement de notre salle d'accueil …